

Direction Interministérielle du Numérique et du Système d'Information et de Communication de l'Etat

D
I
N
S
I
C

« La [DINSIC] oriente, anime et coordonne les actions des administrations de l'État visant à améliorer la qualité, l'efficacité, l'efficience et la fiabilité du service rendu par le système d'information et de communication de l'État et ceux des autres autorités administratives. »

Décret n° 2015-1165 du 21 septembre 2015

Intervenant



Vincent ROBERTI | Auditeur des grands projets SI de l'Etat

vincent.roberti@modernisation.gouv.fr

01 40 15 72 45 | Tour Mirabeau - 39-43 Quai André Citroën, 75015 Paris - Bureau 4032

Sommaire

- 1 La DINSIC, c'est quoi ?
- 2 Gouvernance du SI de l'Etat
- 3 Tableau de bord des projets sensibles
- 4 Sécuriser les projets SI de l'Etat
- 5 Les relais de sécurisation

Plusieurs étapes :

- ▶ **21 février 2011 : création de la DISIC**
(Direction Interministérielle des Systèmes d'Information et de Communication de l'Etat) et création d'Etalab
- ▶ **26 août 2011** : saisine du PM (IGF et CGEIET) pour une **mission relative au pilotage et à l'audit des grands programmes informatiques de l'Etat**
- ▶ **01 août 2014** : définition du **système d'information de l'Etat placé sous la responsabilité du Premier Ministre**
- ▶ **21 septembre 2015 : création de la DINSIC**
(Direction Interministérielle du **Numérique** et du Système d'Information et de Communication de l'Etat)

La DINSIC rapproche dans une même organisation les usages et les infrastructures :

- ▶ L'ex **DISIC**
- ▶ L'**administration numérique**
- ▶ La mission « **Etalab** »
- ▶ La mission « **Incubateur de services numériques** »
- ▶ ainsi que le **SCN RIE** qui lui est rattaché

- ▶ La DINSIC est placée sous l'autorité du **Secrétariat Général pour la Modernisation de l'Action Publique.**

2

Gouvernance du SI de l'Etat

Enjeux

Le SI de l'État (hors dépenses de personnel) représente une dépense de **1,9 Mds€/an** dont environ **800 M€** pour les investissements SI.

HT2

Dépenses de l'Etat ²

• 139 Md€



HT2

Dépenses SI ministérielles

1,9 Md€

Soit **1,4 %** des dépenses de l'Etat en 2014



T2

Dépenses de personnel SI ministérielles

1,7 Md€



Une dépense annuelle moyenne de **3,6 Md€** ¹

2 ambitions pour répondre aux enjeux majeurs que sont la transformation numérique du SI de l'État et la maîtrise des coûts :

- Accroître la **maturité des pratiques** et l'**autonomie** des ministères dans la **maîtrise de leurs projets**
- **Sécuriser les projets sensibles** pour le gouvernement.

1. Ce montant correspond aux dépenses SI hors celles spécifiques défense (estimées entre 2 et 3Md€ annuels)

2. La dépense annuelle est rapportée au total des dépenses de l'Etat (HT2) hors pensions, charge de la dette...

N'ayant, ni la volonté ni les moyens de sécuriser l'ensemble des projets SI de l'État, le plan d'actions suivant est proposé aux Secrétaires Généraux :

- ▶ Arbitrer les projets prioritaires dans un contexte budgétaire contraint ;
- ▶ Élaborer et maintenir le **tableau de bord des projets SI sensibles** du gouvernement ;
- ▶ **Sécuriser les projets :**
 - ▶ au lancement
 - ▶ tout au long du cycle de vie pour prévenir les dérives
- ▶ Développer les **dispositifs de sécurisation ministériels** ;
- ▶ Améliorer la « boîte à outils » pour la gouvernance des projets SI de l'Etat.

« Les projets qu'il rassemble feront l'objet d'une vigilance accrue et d'une sécurisation de la part de la DINSIC ».

Circulaire du Premier Ministère 20 janvier 2015

Pourquoi ?

- ▶ Le 20 janvier 2015 le **Premier ministre adresse une circulaire** aux ministres et secrétaires d'Etat.
- ▶ Les projets SI sensibles pour le gouvernement « feront l'objet d'une **vigilance accrue et d'une sécurisation de la part de la DINSIC** ».

Objectifs ?

- ▶ Ce dispositif vise à informer le Premier ministre sur le **niveau de risque des projets** et l'application de mesures de sécurisation (*appréciation ministérielle*).
- ▶ Il facilite **les appuis interministériels** et la mise en perspective **de grands enseignements**.

Qui ?

- ▶ **Les ministères proposent la liste des projets sensibles de leur administration** (*Certains projets non cadrés sont consignés dans une liste annexe*).
- ▶ **Les fiches projets sont envoyées par les ministères** et consolidées par la DINSIC.
- ▶ Le tableau de bord est partagé en CSIC (*formation technique*) avec les DSI puis :
 - ▶ envoyé **au cabinet du Premier ministre avec une note d'accompagnement** ;
 - ▶ envoyé **aux SG**.

Enseignement n°1

Les projets inscrits au tableau de bord sont trop longs !
(durée moyenne de 6 ans)

Enseignement n°2

Les projets ne sont pas suffisamment pilotés par leur valeur
(20% des projets a connu des changements significatifs concernant leur calendrier ou leur budget)

Présentation

Issu d'une collaboration étroite entre la DINSIC et les ministères, le panorama des grands projets SI recense et décrit les principaux projets informatiques au sein de l'Etat.

Tout citoyen dispose ainsi d'une vue sur les principaux efforts consentis par l'Etat pour moderniser son système d'information et engager une transformation numérique.

Date d'actualisation : **février 2017**

61

projets suivis

**19**

projets interministériels

**2,51**

milliards d'euros engagés

**6,1**

durée moyenne (en années)

**43 %**

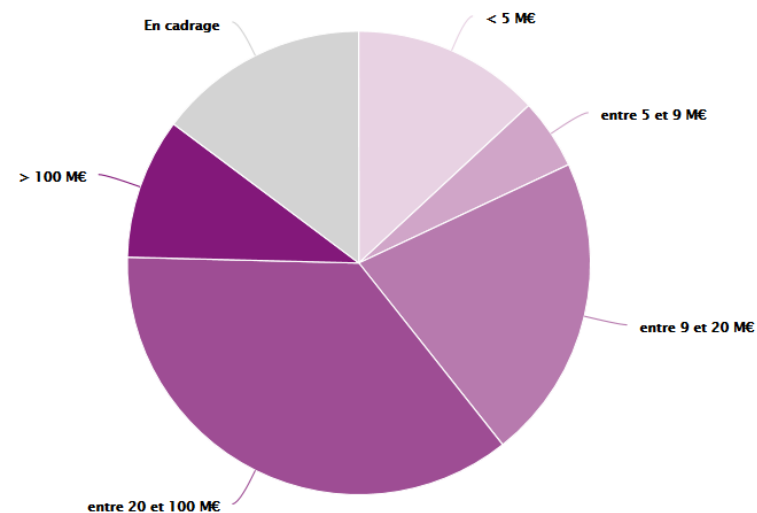
taux d'écart calendaire moyen

**31 %**

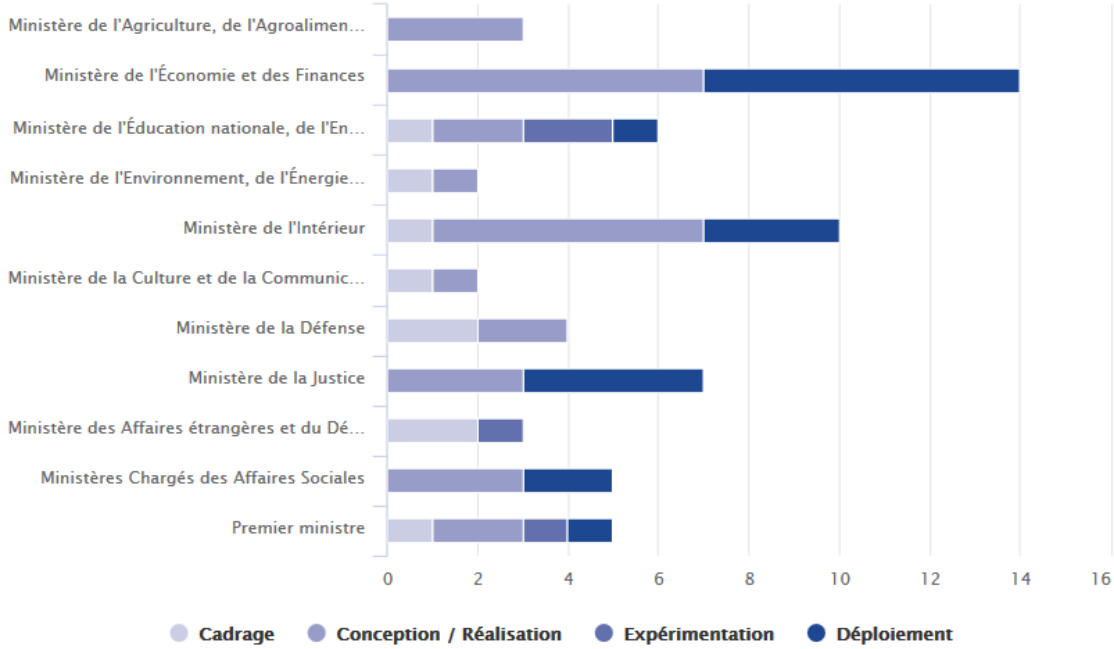
taux d'écart budgétaire moyen



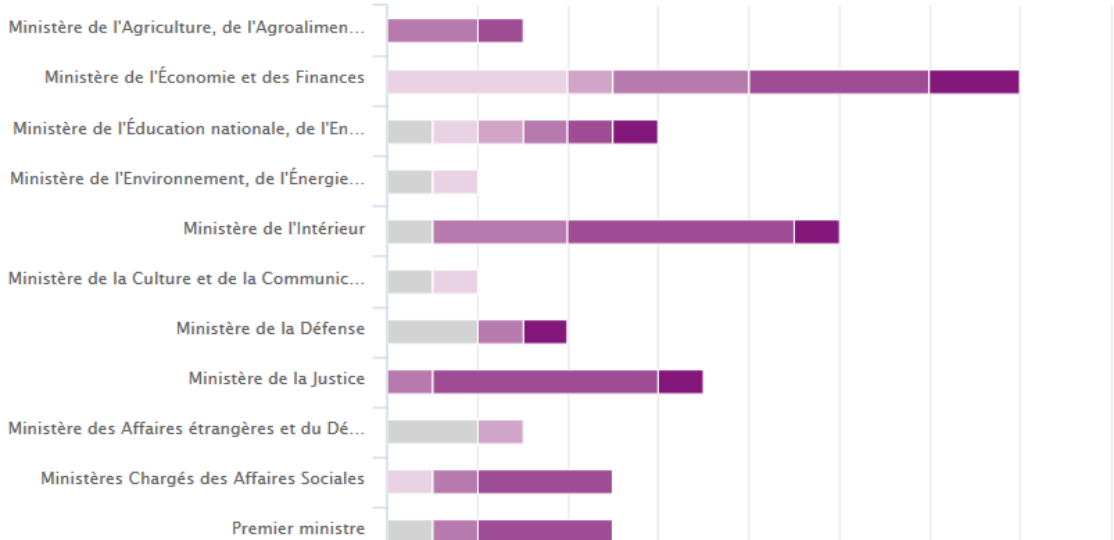
Répartition des projets par budget



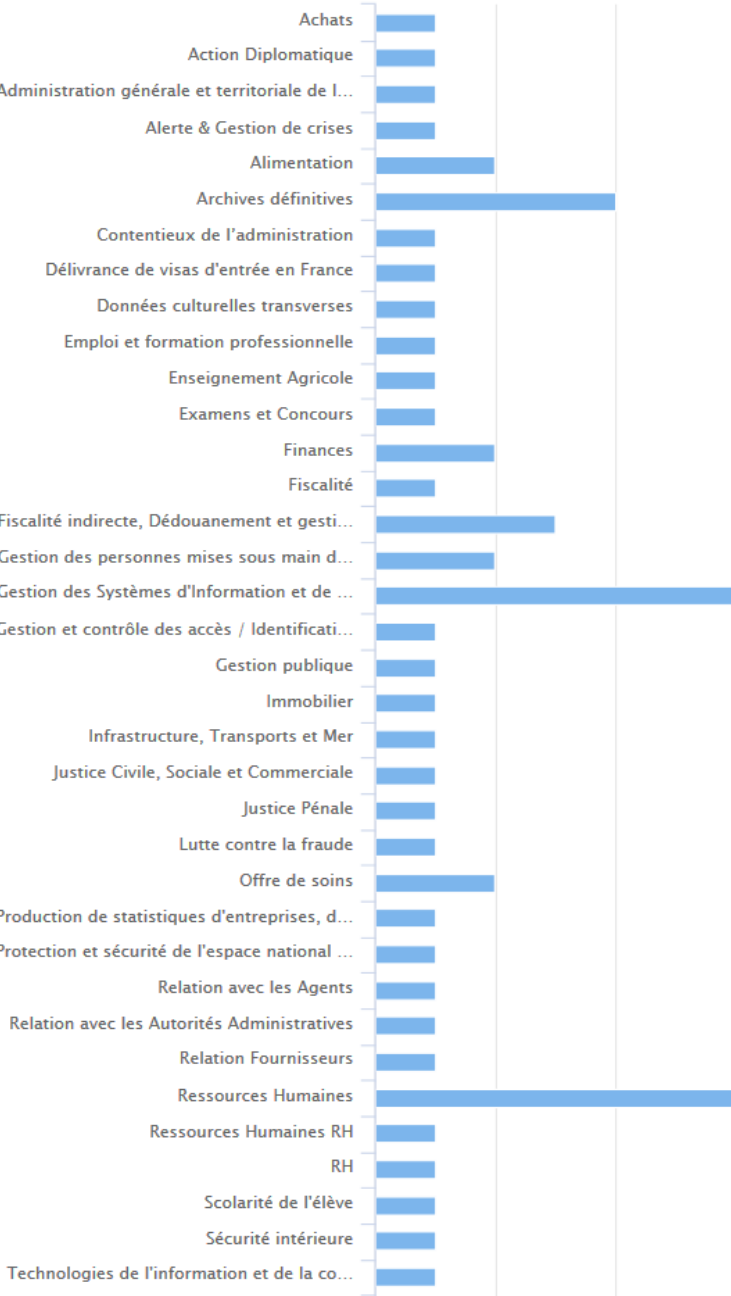
Répartition des projets par ministère et par phase d'avancement



Répartition des projets par ministère et par budget



Répartition des projets par zone fonctionnelle



Explorez les projets						
Afficher 10 éléments						
Projet	Ministère porteur	Projet inter-ministériel	Description et objectifs	Début	Durée du projet en années	Phase
- PNR	Premier ministre	Oui	Le projet interministériel API-PNR, placé sous l'autorité du Premier Ministre, vise à collecter et traiter les informations des passagers aériens à des fins de lutte contre le terrorisme et les formes graves de criminalité. (en savoir plus)	juillet 2011	6.1	Expérimentation
Programme de financement Facilitation et sécurisation des échanges (P302)						
+ VITAM	Premier ministre	Oui	projet annuel de performance Le programme Vitam, lancé par les ministères des Affaires Etrangères, de la Culture et de la Défense, a pour but de mettre en place un socle d'archivage électronique implémenté par les porteurs du programme et réutilisable par les autres administrations. A ce titre, une solution logicielle libre d'archivage numérique, évolutive, facilement interfaçable et qui permette la gestion unitaire et sécurisée de très gros volumes d'archives est en cours d'élaboration : Vitam. Le programme couvre ainsi : le projet solution logicielle Vitam, les trois projets d'implémentation de la solution logicielle Vitam (ADAMANT, ArchipeING et SAPHIR) dans les trois ministères porteurs du programme et le projet Ad-Essor qui vise à la promotion de l'archivage numérique et de la solution logicielle Vitam. Les éléments d'information budgétaire sur cette fiche ne concernent que le projet solution logicielle, les autres projets du programme étant aussi référencés par ailleurs. (en savoir plus)	juillet 2013	6.8	Conceptualisation / Réalisation
+ Réseau Interministériel de l'Etat	Premier ministre	Oui	Le réseau interministériel de l'Etat (RIE) est un projet symbolique de la modernisation du système d'information (SI) de l'Etat. Opéré par le service à compétence nationale (SCN) RIE et rattaché à la DINSIC, au sein du secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP), ce réseau national remplace d'ici à 2017 les différents réseaux exploités par les 17 ministères. Les gains de cette infrastructure partagée ? Une seule maintenance, une seule gestion de la sécurité et surtout un seul canal pour échanger des données entre ministères. (en savoir plus)	mai 2011	5.9	Déploiement
+			Le projet Ségur, piloté par la DSI DSAF, vise à sécuriser le volet SI du regroupement de 15 services du Premier ministre, de deux cabinets ministériels, ainsi que de 8 autorités administratives indépendantes, au sein de l'ensemble immobilier Ségur-Fontenoy. Les 2 500 utilisateurs concernés emménageront en			

Recherche

Thématiques

+

CONTRIBUEZ !

Panorama des grands projets SI de l'État

Ce jeu de données provient d'un service public certifié

Issu d'une collaboration étroite entre la DINSIC et les ministères, le **panorama des grands projets SI de l'État** recense et décrit les principaux projets informatiques au sein de l'Etat.

Il apporte à ce titre :

- une vision partagée des principaux projets informatiques en cours ;
- un levier pour valoriser ces projets ou pour partager les difficultés ;
- le témoignage d'une transformation numérique en marche : dématérialisation, relation usagers, identité numérique, solutions collaboratives, mobilité, big data...

Sur cette base, les ministères et les services du Premier ministre identifient et engagent les actions nécessaires au succès de ces projets.

Chacun de ces projets est décrit en dix points : nom, descriptif, ministère porteur, date de début, durée prévisionnelle, phase en cours, coût estimatif, caractère interministériel, zone fonctionnelle principale en relation avec le plan d'occupation des sols.

Le panorama des grands projets SI est disponible sur [le portail de la modernisation de l'action publique](#).

Tout citoyen dispose ainsi d'une vue sur les principaux efforts consentis par l'Etat pour moderniser son système d'information et engager une transformation numérique.

Ressources

CSV **Panorama des grands projets SI - 20170228**
Dernière modification le mercredi 15 mars 2017

XLSX **Panorama des grands projets SI - 20170228**
Dernière modification le mercredi 15 mars 2017

ODS **Panorama des grands projets SI - 20170228**
Dernière modification le mercredi 15 mars 2017

CSV **Panorama des grands projets SI de l'Etat**
Dernière modification le vendredi 18 novembre 2016

XLSX **Panorama des grands projets SI de l'Etat**

Producteur



Au sein du secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP), la Direction interministérielle du numérique et du SI de l'Etat (DINSIC) est en charge de la ...

SUIVRE

Informations

🕒 Licence Ouverte / Open Licence

📅 Semestrielle

🕒 17 novembre 2016

🕒 15 mars 2017

🕒 15 mars 2017

🌐 Pays

ADMINISTRATION DINSIC NUMERIQUE

SERVICE-PUBLIC SERVICES-DE-L...

SGMAP SYSTÈME-D-INFO...

TABLEAU-DE-BOR...

SUGGÉRER UN MOT-CLÉ

Article 3

du décret n° 2014-879 du 1er août 2014 relatif au SI de l'Etat

« **Les projets répondant à des caractéristiques, notamment de coût prévisionnel, fixées par arrêté du Premier ministre et du ministre chargé du budget, sont soumis pour avis conforme au directeur interministériel du numérique et du système d'information et de communication de l'Etat.** » (...).



9 M€

Coûts externe ET interne
+ 2 ans de MCO

Article 5

du décret n° 2015-1165 du 21 septembre 2015 relatif au SGMAP

« **La DINSIC « alerte les ministres compétents et, le cas échéant, le Premier ministre sur les enjeux et les risques relatifs à des projets d'importance majeure et formule des recommandations pour la conception et la gouvernance de ces projets.** » (...)

saisine OU auto-saisine

4

Sécuriser les projets

Matrice d'évaluation des projets

**Axe impact / valeur
(MAREVA)**

- ▶ Impact stratégique
- ▶ Impact économique

**Zone de
sécurisation**

**Zone de
maîtrise**

**Zone
d'abandon**

**Zone
d'optimisation**

Axe faisabilité

- ▶ Gouvernance et compétences
- ▶ Réalisation
- ▶ Calendrier

5

Les relais de sécurisation

Préambule : les risques sont connus... 44% des projets français n'aboutissent pas comme prévu: retard, surcoût, et/ou avec moins de fonctionnalités....*

De très nombreuses études analysent les échecs ou proposent des recommandations sur les grands projets de transformation SI :

24% des projets sont un **échec***

62% des répondants n'ont **pas de structure pérenne d'appui** aux projets **

L'entreprise ne dispose **pas d'un schéma directeur******

Les phases de **contractualisation sont trop courtes*****

Absence de pilotage des risques (41% des cas) et de la qualité (34% des cas)**

Les grands projets de transformation (projets informatiques majeurs) n'ont **pas de « propriétaire métier »******

L'entreprise ne dispose pas d'une **« vision numérique » partagée******

Les rôles et responsabilités en matière de gestion des SI ne sont **pas clairement répartis******

Maitriser les décisions d'investissements informatiques du ministère

- ▶ Mener systématiquement les **études d'opportunité et de faisabilité**
- ▶ **Instruire les demandes** d'investissement (ex. audit « article 3 »)
- ▶ **Arbitrer entre les projets ou scénarios** suivant des critères connus et partagés

Sécuriser les projets lancés

- ▶ **Suivre les recommandations** émises suite à l'instruction des dossiers projets par le ministère et/ou par la DINSIC (art.3 et art.5)
- ▶ Veiller à une bonne **maîtrise des risques** et sécuriser les projets tout au long de leurs avancements (notamment pour les projets les plus sensibles)
- ▶ Mobiliser les expertises nécessaires et mener **les actions de sécurisation**

Capitaliser et diffuser les méthodes, outils et bonnes pratiques

- ▶ **Réaliser des bilans** de projet systématiques, **capitaliser** et diffuser les retours d'expérience
- ▶ Mettre à disposition des **outils et méthodes**, ainsi que des actions de sensibilisation et de formation, et relayer ceux de la DINSIC
- ▶ **Participer à la sécurisation de projets portés par d'autres ministères** (ex. revue par les pairs)

Vos questions ?

Vos réactions ?

Vos avis ?

Vos suggestions ?

Vos problèmes ?

Vos demandes d'évolution ?

